

GUIDE DE LA PETITE *enfance*

www.agglo-haguenau.fr

Chères familles,

L'arrivée d'un enfant est un événement qui modifie l'organisation familiale. Vous accompagner dans cette nouvelle aventure qui commence, permettre à votre enfant de grandir et de s'épanouir à son rythme, tel est l'objectif qui guide l'action de la Communauté d'Agglomération de Haguenau.

Le portail internet de l'Espace Famille pour le territoire de Haguenau ainsi que les relais petite enfance implantés sur chaque territoire de la Communauté d'Agglomération de Haguenau vous permettront quelque soit votre situation personnelle, votre rythme de vie, votre lieu de résidence, de trouver un accompagnement dans la recherche d'un mode d'accueil ainsi que des réponses concrètes et personnalisées.

Le territoire de la Communauté d'Agglomération offre une large palette de possibilités d'accueil pour votre enfant. Qu'il s'agisse d'initiatives publiques, associatives ou privées, vous pourrez vous appuyer sur des professionnels de la petite enfance compétents, dynamiques et motivés, veillant au bien-être de votre enfant.

Le présent guide est un véritable outil pour découvrir et mieux comprendre les différents modes d'accueil et leurs combinaisons possibles, afin de vous permettre de faire des choix éclairés.

Par ces différentes actions d'accompagnement dans un climat de confiance, nous sommes engagés à vos côtés pour participer à l'épanouissement de votre enfant.



Isabelle Dollinger

Votre Vice-présidente
en charge de la Petite
Enfance

SOMMAIRE

03 OÙ M'INFORMER ?

- Sur le territoire de Haguenau
- Pour Bischwiller, Brumath et Val de Moder

06 QUEL MODE D'ACCUEIL POUR MON ENFANT ?

07 L'ACCUEIL FAMILIAL

- Les crèches familiales
- Les Assistants Maternels employés par le parent

12 L'ACCUEIL AU SEIN D'UNE MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS

- Les Maisons d'Assistants Maternels (MAM)

14 L'ACCUEIL COLLECTIF

- Les crèches
- Les crèches interentreprises
- Les micro-crèches

23 L'ACCUEIL À DOMICILE

- Accueil au domicile des familles

24 OÙ RENCONTRER D'AUTRES PARENTS ET LEURS ENFANTS ?

- Le Lieu d'Accueil Parent Enfant (LAPE)
- La Ludothèque
- La Médiathèque

30 AI-JE TOUT MÉMORISÉ ?

- Petit abécédaire d'adresses utiles
- Foire aux questions

OÙ M'INFORMER ?

SUR LE TERRITOIRE DE HAGUENAU

L'ESPACE FAMILLE

L'Espace Famille est un portail internet, accessible par www.agglo-haguenau.fr, permettant aux familles de la Communauté d'Agglomération de Haguenau de trouver toutes les informations relatives à la petite enfance mais aussi de faire une demande de rendez-vous pour une préinscription dans un établissement d'accueil.

Cet entretien permet d'avoir une information exhaustive sur toutes les possibilités d'accueil ainsi qu'une évaluation financière et permet l'enregistrement de la demande sur une liste d'attente.

Une commission se réunit régulièrement pour attribuer des places selon des critères clairement définis.

Pour les familles souhaitant un accueil occasionnel, elles peuvent se rendre directement dans les structures proposant ce type d'accueil.



Espace Famille sur www.agglo-haguenau.fr

SUR LE TERRITOIRE DE BISCHWILLER, BRUMATH ET VAL DE MODER

Les familles peuvent prendre contact directement avec les structures ou contacter les Relais Petite Enfance du territoire.

LE RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un service public gratuit, destiné aux parents employeurs d'un assistant maternel, aux assistants maternels, ainsi qu'aux enfants accueillis.

Le RPE apporte aux assistants maternels un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences. Il propose également des animations qui constituent des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accueillis.



Pour joindre les RPE de la Communauté d'Agglomération de Haguenau

1) Sur le territoire de Haguenau



Maison de l'Enfance

Passage Françoise Dolto
67500 HAGUENAU

Contact

 03 88 06 59 86

 relaispetiteenfance@agglo-haguenau.fr

Permanences téléphoniques

Mardi et vendredi : de 8h30 à 11h30

Jeudi : de 14h à 17h

Permanences accueil du public

Mardi : de 14h à 17h

Jeudi : de 8h30 à 11h30



Multi-accueil « L'Éco-Logis des Petits »

1 rue du Moulin
67500 BATZENDORF

Contact

 03 88 53 87 91

 relaispetiteenfance@agglo-haguenau.fr

Accueil sur rendez-vous

Le mercredi matin

2) Sur le territoire de Bischwiller



RPE DE BISCHWILLER

1-9 Place de la Mairie
67240 BISCHWILLER

Permanences accueil du public

Du mardi au jeudi : 14h à 17h30

Le vendredi : 14h à 18h

Contact

 03 88 53 99 53

 relaispetiteenfance.bischwiller@agglo-haguenau.fr

3) Sur le territoire de Brumath



RPE DE BRUMATH

11 rue Jacques Kablé
67170 BRUMATH

ET

4 rue de la Scierie
67170 Brumath

Permanences sans rendez-vous

Lundi : 14h à 16h

Jeudi : 13h à 17h

Permanences sur rendez-vous

Mardi : 16h à 18h

Mercredi : 9h à 11h

Contact

 03 88 59 60 73

 relaispetiteenfance.brumath@gmail.com

4) Sur le territoire de Val de Moder



RPE DU VAL DE MODER

2 rue d'Uberach
67350 LA WALCK

Permanences sans rendez-vous

Mardi : de 13h30 à 18h

Permanences sur rendez-vous

Mercredi : de 8h45 à 12h

Contact

 03 88 05 63 34

 rpe.cah@assbr.com



QUEL MODE D'ACCUEIL POUR MON ENFANT ?

L'ACCUEIL FAMILIAL

L'ACCUEIL AU SEIN D'UNE MAISON
D'ASSISTANTS MATERNELS

L'ACCUEIL COLLECTIF

L'ACCUEIL À DOMICILE

L'ACCUEIL FAMILIAL

L'ASSISTANT MATERNEL AGRÉÉ

L'assistant maternel est un professionnel de la petite enfance, agréé par les services de la Collectivité Européenne d'Alsace, pour accueillir des enfants à son domicile.

L'agrément

L'agrément est délivré pour une durée de 10 ans par le Président de la Collectivité Européenne d'Alsace sur avis de la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

La PMI s'assure que les conditions d'accueil garantissent la santé, la sécurité et l'épanouissement des enfants.

L'agrément fixe le nombre d'enfants qui peuvent être accueillis dans le cadre familial du domicile de l'assistant maternel.

La formation

La formation de l'assistant maternel de 120 heures se déroule en deux temps :

- Une formation initiale de 80 heures avant l'accueil du 1er enfant au domicile de l'assistant maternel, avec une évaluation d'une heure.
- Une formation complémentaire de 40 heures au terme des 2 années qui suivent l'obtention de son agrément.

L'assistant maternel exerce son activité professionnelle à son domicile. Il est soit :

- **Embauché par une crèche familiale.**
- **Embauché directement par le parent qui devient ainsi, particulier employeur.**

Il peut également exercer son activité hors de son domicile au sein d'une Maison d'Assistants Maternels (MAM).

Choisir un assistant maternel c'est :

- Bénéficier d'un panel d'activités proposé pour les enfants et leurs parents
- Un cadre sécurisant et rassurant pour l'enfant
- Une prise en compte de la personnalité et du rythme de chaque enfant
- Une relation privilégiée avec l'adulte dans une ambiance familiale en compagnie d'autres enfants
- Un accompagnement juridique de 1^{er} niveau proposé par le RPE si besoin

Choisir la crèche familiale, c'est :

- Proposer un accueil chez un assistant maternel accompagné et encadré par une équipe de professionnels
- Permettre à l'enfant de profiter d'activités d'éveil organisées par des Éducatrices de Jeunes Enfants
- Assurer la continuité de l'accueil en cas d'absence de l'assistant maternel
- Éviter les démarches administratives aux parents
- Un accompagnement et un soutien à la parentalité

Pour trouver un assistant maternel, je consulte le site:

- www.monenfant.fr
- www.cg67.fr

Je pense à bien vérifier que l'agrément de mon assistant maternel est en cours de validité et qu'il dispose bien d'une place d'accueil adaptée à l'âge de mon enfant.

QUELLES SONT LES DIFFÉRENTES POSSIBILITÉS D'ACCUEIL FAMILIAL ?

La crèche familiale

La crèche familiale est une formule originale et assez souple qui organise l'accueil de mon enfant au domicile d'un assistant maternel agréé dans une ambiance familiale qui correspond à son cadre de vie habituel.

L'assistant maternel est recruté par le gestionnaire et encadré par une équipe pluridisciplinaire (Directrice Puéricultrice et Éducatrices de Jeunes Enfants).

L'équipe de la structure garantit à mon enfant son bien-être et son épanouissement. Elle accompagne les premières étapes de son développement pour favoriser son autonomie et sa socialisation ; met en œuvre un projet éducatif autour d'activités éducatives au sein des locaux de l'établissement.



Les Assistants Maternels employés par le parent

J'emploie directement mon assistant maternel et je deviens ainsi particulier employeur.

J'établis avec lui un contrat de travail que nous signons ensemble et je déclare mon salarié auprès du centre PAJEMPLOI.

Le droit applicable aux assistants maternels employés par des particuliers employeurs est :

- Le code de l'action sociale et des familles pour l'agrément
- Le code du travail et le code de l'action sociale et des familles, pour les relations professionnelles
- La convention collective des assistants maternels du particulier employeur qui complète les dispositions du droit du travail.

Combien cela me coûtera, si je deviens parent employeur d'un assistant maternel ?

Le coût est déterminé en fonction de mes besoins d'accueil et du tarif horaire pratiqué par l'assistant maternel.

Je bénéficie également d'une aide financière : le Complément du libre choix du Mode de Garde (CMG) versé par la CAF. Cette aide prend en charge une partie de la rémunération de mon assistant maternel, ainsi que 100 % des cotisations sociales jusqu'au 6ème anniversaire de mon enfant. Le montant de l'aide financière allouée dépend de mes revenus et de l'âge de mon enfant.

Je peux également bénéficier d'un crédit d'impôt égal à 50 % du montant des frais de garde de l'année d'imposition dans la limite d'un certain plafond.

1) Sur le territoire de Haguenau



La crèche familiale « Les Premiers Pas »

Maison de l'Enfance
Passage Françoise Dolto
67500 HAGUENAU

Contact

Prise de rendez-vous sur l'ESPACE FAMILLE
www.agglo-haguenau.fr

Et cliquez sur 

Ou contactez l'établissement
au 03 88 06 59 83
ou enfance@agglo-haguenau.fr

Gestionnaire

Association « L'Enfant et la Famille »

Conditions d'admission

Résider sur le territoire de la Communauté
d'Agglomération de Haguenau

Type d'accueil

Accueil régulier avec un maximum
de 12 heures par jour
Possibilité d'horaires atypiques (pas d'accueil
de nuit)
Matin, midi, soir, mercredi et congés scolaires
pour les enfants scolarisés

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 4h à 22h

Nombre d'enfants accueillis

120 enfants

Âge des enfants accueillis

10 semaines à 3 ans
Accueil périscolaire 3 à 6 ans
Ces places sont prioritairement proposées
aux enfants dont les parents
ont des horaires de travail atypiques

Fermeture de la structure

1 semaine à Noël
3 semaines en été

2) Sur le territoire de Bischwiller



La crèche familiale « Du cocon au papillon »

6 rue du Château
67240 BISCHWILLER

Contact



03 88 06 22 54



crechefamiliale.ajef@gmail.com

Gestionnaire

Société Publique Locale Accueil du Jeune
Enfant et de la Famille (SPL AJEF)

Conditions d'admission

Résider sur les communes de Bischwiller ou
d'Oberhoffen sur Moder

Type d'accueil

Accueil régulier de 1 à 5 jours par semaine
de 145 enfants en préscolaire et scolaire

L'ACCUEIL AU SEIN D'UNE MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS (MAM)

L'ACCUEIL AU SEIN D'UNE MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS

Qu'est-ce qu'une Maison d'Assistants Maternels ?

Jusqu'à quatre assistants maternels agréés peuvent se regrouper au sein d'un local commun et accueillir 16 enfants au maximum.

Les assistants maternels travaillant dans une MAM sont employés directement par vous en tant que parent employeur.

Les règles applicables à leur contrat de travail sont les mêmes que celles en vigueur pour les assistants maternels embauchés directement par le parent particulier employeur.

Ce type d'accueil ressemble en de nombreux points à de l'accueil collectif, mais reste un accueil individuel sur le plan juridique.

Choisir une MAM c'est :

- Opter pour un accueil à mi-chemin entre l'accueil familial et l'accueil collectif
- Confier l'enfant à des assistants maternels disponibles, solidaires et bienveillants, qui se regroupent et accueillent les enfants dans un lieu tiers en-dehors de leur domicile
- Un lieu d'éveil et de partage qui offre des activités variées

1) Sur le territoire de Haguenau

MAM	LIEU D'IMPLANTATION	HORAIRES OUVERTURE	TÉLÉPHONE	ADRESSE MAIL
La Petite Ferme	15 rue de la ferme hund 67500 HAGUENAU	7h30 à 18h00	06 28 42 60 08	mam.lapetieferme@orange.fr
Les Coccinelles	17 rue des moutons 67500 HAGUENAU	6h30 à 18h30	09 54 19 70 79	troiscoccinelles@laposte.net
L'Îlot Calin	64 route de Bischwiller 67500 HAGUENAU	7h15 à 18h30	06 43 15 97 27	lilotcalin@gmail.com
Le Nid des Tout Petits	13 rue du Rosenberg 67590 SCHWEIGHOUSE SUR MODER	7h30 à 18h30	09 54 65 84 41	

2) Sur le territoire de Bischwiller

MAM	LIEU D'IMPLANTATION	HORAIRES OUVERTURE	TÉLÉPHONE	ADRESSE MAIL
La Jungle des Tous-Petits	1a rue entlyberg 67240 OBERHOF-FEN SUR MODER		06 86 71 25 26	lajungledestoutpetits@gmail.com
La Maison des Petits Loustics	48 rue de Marienthal 67240 KALTENHOUSE	7h - 19h	03 69 13 10 52	lamaisondespetitsloustics@gmail.com
Les Bébé Arc en Ciel	1 impasse des saules 67240 OBERHOF-FEN SUR MODER	7h30 à 18h30	03 68 03 37 79	elisabeth.noe@orange.fr
La Case aux Marmailles	43 rue de Schirrhein 67240 OBERHOF-FEN SUR MODER		07 83 63 33 49	lacaseauxmarmailles@gmail.com
Les Petits Chatons	26 rue du noyer 67240 BISCHWILLER		06 95 63 06 02	<ul style="list-style-type: none"> fabrice.neth@wanadoo.fr mam.lespetitschatons@outlook.fr
La Tribu des Bébé	12 rue de la couronne 67240 BISCHWILLER	Lundi au jeudi 6h30 - 17h Vendredi 6h30 - 16h30	03 69 02 04 72	mamtribu@gmail.com

3) Sur le territoire de Brumath

MAM	LIEU D'IMPLANTATION	HORAIRES OUVERTURE	TÉLÉPHONE	ADRESSE MAIL
Au Pays des Merveilles	40 rue du général Leclerc 67670 MOMMENHEIM		09 73 62 69 09	mamaupaysdesmerveilles@outlook.fr
Brins d'Eveil	7 route principale 67170 MITTELSCHAEF-FOLSHEIM		06 83 41 06 78	brinsdeveil@gmail.com
De la Chrysalide au papillon	3 rue des bergers 67170 KRAUTWILLER		03 88 52 12 14	mamkrautwiller@yahoo.com
La maison aux mignons	27 rue de la république 67670 MOMMENHEIM		03 88 59 96 79	lamaisonauxmignons@gmail.com

4) Sur le territoire de Val de Moder

MAM	LIEU D'IMPLANTATION	HORAIRES OUVERTURE	TÉLÉPHONE	ADRESSE MAIL
Naëlline	30 rue de l'Ecole 67350 LA WALCK	7h - 18h30	03 88 94 78 89	contact@lamamdenaelline.com
MAM du Trèfle à 4 Feuilles	9 rue de l'Ecole 67350 BITSCHHOF-FEN	7h - 18h	03 69 13 16 70	mamletrefle@laposte.net

L'ACCUEIL COLLECTIF

Selon mes besoins, de quelques heures (accueil occasionnel) à un ou plusieurs jours par semaine (accueil régulier), mon enfant est accueilli au sein d'établissements d'accueil collectif règlementés et spécialement conçus pour prendre en charge des enfants âgés de 10 semaines à 4 ans, voire 6 ans en dehors du temps scolaire.

LES CRÈCHES

Véritable lieu d'éveil, de vie collective et d'accompagnement vers l'autonomie, le multi-accueil offre à la fois la possibilité d'un accueil occasionnel ou d'un accueil régulier et propose, en fonction des besoins, un service de restauration à midi.

Mon enfant est accueilli dans un cadre sécurisant, agréable et adapté à ses besoins. Il évolue librement au milieu de différents espaces adaptés à son développement psychomoteur. Il bénéficie d'une expérience de vie en collectivité, encadré par une équipe de professionnels de la petite enfance (puéricultrice, éducatrice de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture, CAP petite enfance...).

Choisir un accueil collectif, c'est :

- Une équipe de professionnels qui répond aux besoins de chaque enfant
- Un lieu d'expériences, d'éveil, de créativité et de sociabilisation pour l'enfant
- Du temps d'accueil adapté aux besoins des familles
- Un accompagnement et un soutien à la parentalité



1) Sur le territoire de Haguenau



La crèche « Le Petit Navire »

Maison de l'Enfance
Passage Françoise Dolto
67500 HAGUENAU

Contact

Prise de rendez-vous sur l'ESPACE FAMILLE
www.agglo-haguenau.fr

Et cliquez sur



Ou contactez l'établissement
au 03 88 06 59 81
ou enfance@agglo-haguenau.fr

Gestionnaire

Ville de Haguenau

Conditions d'admission

Résider sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Haguenau

Type d'accueil

Accueil régulier d'une demi-journée à 5 jours par semaine
Accueil occasionnel

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30 (accueil régulier)
Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 (accueil régulier en demi-journée et accueil occasionnel)

Nombre d'enfants accueillis

55 enfants

Âge des enfants accueillis

10 semaines à 4 ans

Fermeture de la structure

1 semaine à Noël,
1 semaine à Pâques et 3 semaines en été en alternance avec « Pomme de Pin »



La crèche « Pomme de Pin »

44 A rue des Carrières
67500 HAGUENAU

Contact

Prise de rendez-vous sur l'ESPACE FAMILLE
www.agglo-haguenau.fr

Et cliquez sur 

Ou contactez l'établissement
au 03 88 06 10 65
ou enfance@agglo-haguenau.fr

Gestionnaire

Ville de Haguenau

Conditions d'admission

Résider sur le territoire de la Communauté
d'Agglomération de Haguenau

Type d'accueil

Accueil régulier d'une demi-journée à 5 jours
par semaine
Accueil occasionnel

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h00
(accueil régulier)
Du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00
et de 13h30 à 18h00 (accueil régulier
en demi-journée et accueil occasionnel)

Nombre d'enfants accueillis

20 enfants

Âge des enfants accueillis

3 mois à 4 ans

Fermeture de la structure

1 semaine à Noël
1 semaine à Pâques et 3 semaines
en été en alternance avec « Le Petit Navire »



La crèche « L'Éco-Logis des Petits »

1 rue du Moulin
67500 BATZENDORF

Contact

Prise de rendez-vous sur l'ESPACE FAMILLE
www.agglo-haguenau.fr

Et cliquez sur 

Ou contactez l'établissement
au 03 88 05 07 91
ou multiaccueil.batzendorf@alef.asso.fr

Gestionnaire

Association Familiale de Loisirs Educatifs
et de Formation (ALEF)
www.alef.asso.fr

Conditions d'admission

Résider sur le territoire de la Communauté
d'Agglomération de Haguenau

Type d'accueil

Accueil régulier d'une demi-journée à 5 jours
par semaine
Accueil occasionnel

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30
(accueil régulier)
Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00
et de 14h00 à 18h00 (accueil régulier
en demi-journée et accueil occasionnel)

Nombre d'enfants accueillis

35 enfants

Âge des enfants accueillis

10 semaines à 6 ans

Fermeture de la structure

1 semaine à Noël / 1 semaine à Pâques /
3 semaines en été



Multi-accueil du Centre Social et Culturel

6 place Robert Schuman
67500 HAGUENAU

Contact

 03 88 06 90 51

Gestionnaire

Centre Social et Culturel Robert Schuman www.csc-haguenau.fr

Conditions d'admission

Résider sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Haguenau

Type d'accueil

Accueil régulier par demi-journées
Accueil occasionnel

Horaires d'ouverture

Lundi et vendredi de 8h00 à 12h00
Mardi et jeudi de 13h30 à 17h30

Nombre d'enfants accueillis

20 enfants

Âge des enfants accueillis

15 mois à 4 ans

Fermeture de la structure

Durant les vacances scolaires



La crèche « Les P'tits Loups »

6A rue Marano
67590 SCHWEIGHOUSE S/ MODER

Contact

Prise de rendez-vous sur l'ESPACE FAMILLE
www.agglo-haguenau.fr

Et cliquez sur



Contact direct de la structure

 03 88 90 50 76

 multiaccueil.ptitsloups@mairie-schweighouse.fr

Gestionnaire

Commune de Schweighouse-sur-Moder
www.mairie-schweighouse.fr/Vivre-Schweighouse/Jeunesse-scolarite.html

Conditions d'admission

Résider sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Haguenau

Type d'accueil

Accueil régulier d'une demi-journée à 5 jours par semaine
Accueil occasionnel

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 7h45 à 12h15 et 13h45 à 18h15 (accueil en demi-journées et accueil occasionnel)
Du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15 (accueil régulier)

Nombre d'enfants accueillis

22 enfants

Âge des enfants accueillis

3 mois à 6 ans

Fermeture de la structure

1 semaine à Noël / 3 semaines en été / 1 semaines aux vacances de Printemps

2) Sur le territoire de Bischwiller



La crèche « Les P'tits Dauphins »

6 rue du Château
67240 BISCHWILLER

Contact

03 88 06 22 74
multiaccueil.bischwiller.ajef@gmail.com

Gestionnaire

Société Publique Locale Accueil du Jeune
Enfant et de la Famille (SPL AJEF)

Conditions d'admission

Résider ou travailler sur les communes de
Bischwiller et d'Oberhoffen sur Moder

Type d'accueil

Accueil régulier de 1 à 5 jours par semaine
Accueil occasionnel

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 7h à 18h30

Nombre d'enfants accueillis

22 enfants

3) Sur le territoire de Brumath



La crèche Maison de l'Enfance

11 rue Jacques Kablé
67170 BRUMATH

Contact

 03 88 51 00 95

lamaisondelenfance.brumath@gmail.com

Gestionnaire

Société Publique Locale Accueil du Jeune
Enfant et de la Famille (SPL AJEF)

Conditions d'admission

Résider sur Brumath ou travailler sur la
commune de Brumath et sur la Plateforme
départementale d'activité sise sur les bords de
Mommenheim et Bernolsheim

Type d'accueil

Accueil régulier de 1 à 5 jours par semaine
Accueil occasionnel

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 7h à 18h30

Nombre d'enfants accueillis

39 enfants

La crèche «La courte Echelle»

4 rue de la Scierie
67170 BRUMATH

 03 88 59 60 73

lacourteechelle.brumath@gmail.com

Conditions d'admission

Résider sur Brumath ou travailler sur la
commune de Brumath et sur la Plateforme
départementale d'activité sise sur les bords de
Mommenheim et Bernolsheim

Type d'accueil

Accueil régulier de 1 à 5 jours par semaine
Accueil occasionnel

Horaires d'ouverture

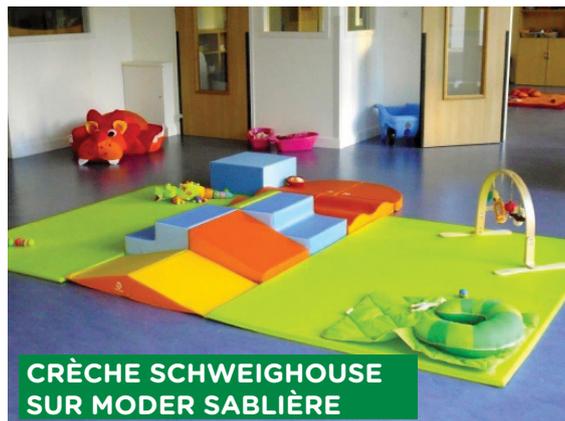
Du lundi au vendredi de 7h à 18h30

Nombre d'enfants accueillis

60 enfants

LES CRÈCHES INTERENTREPRISES

Elles fonctionnent sur le même principe que les autres crèches. Toutefois, pour que mon enfant puisse être accueilli par cette structure, mon employeur (entreprises, administrations, hôpitaux, etc.) doit être partenaire de ce projet.



Crèche Haguenau Dominicains

31 rue des Dominicains
67500 HAGUENAU

Contact

 03 68 03 82 16

www.lpcr.fr

Gestionnaire

Les Petits Chaperons Rouges

Conditions d'admission

Être salarié d'une des entreprises partenaires (se renseigner directement auprès de son employeur)

Type d'accueil

Accueil régulier allant d'une demi-journée à 5 jours par semaine
Accueil ponctuel en fonction des places disponibles

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 6h30 à 19h00

Nombre d'enfants accueillis

30 enfants

Âge des enfants accueillis

10 semaines à 4 ans

Fermeture de la structure

1 semaine à Noël / 3 semaines en été



Crèche Schweighouse-sur-Moder Sablère

2 rue de la Sablière
67590 SCHWEIGHOUSE S/ MODER

Contact

 03 68 03 02 17

www.lpcr.fr

Gestionnaire

Les Petits Chaperons Rouges

Conditions d'admission

Être salarié d'une des entreprises partenaires (se renseigner directement auprès de son employeur)

Type d'accueil

Accueil régulier allant d'une demi-journée à 5 jours par semaine pour les salariés des entreprises partenaires
Accueil ponctuel en fonction des places disponibles

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00

Nombre d'enfants accueillis

42 enfants

Âge des enfants accueillis

10 semaines à 4 ans

Fermeture de la structure

1 semaine à Noël / 3 semaines en été

LES CRÈCHES INTERENTREPRISES



Crèche interentreprises «Les Petits Chaperons Rouges»

30 rue du Maire André Trabant
67500 Haguenau

Contact



03 52 79 03 30

www.lpcr.fr

Gestionnaire

Les Petits Chaperons Rouges

Conditions d'admission

Être salarié d'une des entreprises partenaires
(se renseigner directement auprès
de son employeur)

Type d'accueil

Accueil régulier allant d'une demi-journée
à 5 jours par semaine pour les salariés parte-
naires.

Accueil ponctuel en fonction des places
disponibles

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Nombre d'enfants accueillis

24 enfants

Âge des enfants accueillis

2 mois à 4 ans

LES MICRO-CRÈCHES

Avec une directrice et une équipe de 3 professionnels encadrant 10 enfants maximum, les micro-crèches proposent un accueil collectif tout en permettant un suivi adapté à mon enfant, qui inclut le respect de son rythme, de ses besoins et de ses envies.

1) Sur le territoire de Haguenau (partie 1)

MICRO-CRÈCHE	LIEU D'IMPLANTATION	GESTIONNAIRE	HORAIRES OUVERTURE	ADRESSE MAIL
La Décapole des Chérubins 03 88 54 23 95 Anne Claire BRACH	5 rue des Chaudronniers 67500 HAGUENAU	Les Chérubins	7h30 à 18h30 du lundi au vendredi	ladecapole67500@lescherubins.com
Les Papillons 06 74 79 54 09 Amandine MALO	10 rue des Moines 67500 HAGUENAU	Tilio	7h à 19h du lundi au vendredi	lespapillons@tilio.net
Les bébés joyeux 03 67 17 98 82 Fanny ALEMPES	18 route de Wintershouse 67500 HAGUENAU	Les Bébés Joyeux	7h15 à 18h30	info@les-bebes-joyeux.fr
Le Petit Royaume 08 11 38 10 20 Anaïs CUNRATH	3 place Barberousse 67500 HAGUENAU	Carla Breddels SARL	7h à 19h du lundi au vendredi	lepetitroyaume@tilio.net
Saint Vincent 09 51 21 02 34 06 10 46 42 49 Michèle TROMPETER	34 rue Saint Vincent 67500 HAGUENAU	Guner Colak SARL	6h30 à 19h30 et le samedi de 8h à 12h	contact@crechestvincenthaguenau.fr
1,2,3 Soleil 06 36 53 47 67 Christelle KLEIN	1 rue Maurice Koechlin 67500 HAGUENAU	YSL SAS	7h30 à 18h30 du lundi au vendredi	microcreche@outlook.com
Le Monde des Minymoïis 06 25 79 18 72 Nicole PROMPICAL	77 A route de Bischwiller 67500 HAGUENAU	Les Minymoïis	7h à 19h du lundi au vendredi	contact@crecheminymoïis.fr
Les Chérubins de Haguenau 09 51 70 58 84 Aude KLEITZ	2 bld du 2e régiment de Dragons 67500 HAGUENAU	Les Chérubins	7h30 à 18h30 du lundi au vendredi	creche67500@les-cherubins.com
Aux Reinettes 09 67 34 69 61 Juliette de LEEUW	22 rue de la Ferme Roehri 67500HAGUENAU	Majuscoce	7h à 19h du lundi au vendredi	juliette.deleeuw.majuscoce@free.fr
La Forêt des Minymoïis 06 25 79 18 72 Annick PAILLE	77A route de Bischwiller 67500 HAGUENAU	Les Minymoïis	6h à 21h30 du lundi au vendredi	contact@crecheminymoïis.fr

Sur le territoire de Haguenau (partie 2)

MICRO-CRÈCHE	LIEU D'IMPLANTATION	GESTIONNAIRE	HORAIRES OUVERTURE	ADRESSE MAIL
La Cabane à Jouer 03 68 03 32 74 Anne BAUER	16 bld Nessel 67500 HAGUENAU	SAS La Cabane à Jouer	7h30 à 18h30 du lundi au vendredi	contact@lacabaneajouer.com
La Cabane d'Achille et Camille 06 18 42 94 91 Adrien THIAO	65 route de Marienthal 67500 HAGUENAU	SARL THIAO	5h30 à 22h30 du lundi au vendredi	athiao@achilleetcamille.com
Miniatures 06 69 14 86 51 Elodie GANTZER	11 rue du Moulin Neuf 67500 HAGUENAU	Les miniatures	7h30 à 18h30 du lundi au vendredi	contact@creche-miniature.fr
Dessine-moi un doudou 03 88 07 31 71	53 route d'Ohlungen 67590 SCHWEIGHOUSE SUR MODER	TILIO	7h à 19h du lundi au vendredi	dessinemoiundoudou@ tilio.net
La Ratatouille des Chérubins 07 86 39 43 64 Estelle HEINRICH/ JOST	3 rue de la Gare 67350 DAUEN- DORF-NEUBOURG	Les Chérubins	5h30 à 22h30 du lundi au vendredi	ratatouilles@les-cherubins. com
Les P'tits Poussins d'Isis 06 41 86 34 05 Rosette PETNGA	7 A rue Neuve 67500 Haguenau	Les P'tits Bouts d'Isis	7h30 à 18h30 du lundi au vendredi	esptitspoussins@crechesdisis.fr

2) Sur le territoire de Bischwiller

MICRO-CRÈCHE	LIEU D'IMPLANTATION	GESTIONNAIRE	HORAIRES OUVERTURE	ADRESSE MAIL
La Clé des Champs 09 54 61 76 66 07 83 97 88 89 Christelle GERTHOFFER	3 rue des Moissons 67240 BISCHWILLER	Les Chérubins	7h30 à 18h30 du lundi au vendredi	mclacledeschamps@gmail.com
Au Paradis des Chérubins 03 69 02 15 27 07 83 67 65 71 Mr et Mme KRIEGER	17 rue de l'Hiver 67240 OBERHOF- FEN SUR MODER	Les Chérubins	7h à 19h du lundi au vendredi	c.krieger@les-cherubins.com
Les Petits Pandas 03 88 94 92 46 Clarisse Westermann	48 rue du Dr A. Schweitzer 67240 OBERHOF- FEN SUR MODER	SARL Micro Bébés	7h30 à 18h30 du lundi au vendredi	jo.wester@cegetel.net
L'arche de Noé 03 88 94 92 46 Clarisse Westermann	48 rue du Dr A. Schweitzer 67240 OBERHOF- FEN SUR MODER	SARL Micro Bébés		jo.wester@cegetel.net
Les bébés joyeux, Au Monde des Beubiz 03 88 63 14 95 09 82 33 17 95 Mme LEISER	2 rue des Vergers 67410 ROHRWILLER	EURL Les bébés Joyeux	7h à 19h du lundi au vendredi	les.bebes.joyeux@gmail.com
Le Jardin Magique 07 83 97 88 89 07 83 97 88 69 Angelina EBERLIN	3 rue des Moissons 67240 BISCHWILLER	Les Chérubins	7h30 à 18h30 du lundi au vendredi	mclejardinmagiquebischwiller@gmail.com
Les Chouettes 03 88 94 21 96 Clarisse Westermann	2 rue du Faucon 67240 SCHIRRHOFF- FEN	SARL Micro Bébés		jo.wester@cegetel.net
Waldhasle 03 88 94 21 96 Clarisse Westermann	20 rue de la Clairière 67240 SCHIRRHEIN	SARL Micro Bébés		jo.wester@cegetel.net

3) Sur le territoire de Brumath

MICRO-CRÈCHE	LIEU D'IMPLANTATION	GESTIONNAIRE	HORAIRES OUVERTURE	ADRESSE MAIL
Les Micros Crèches de l'Eveil 03 69 57 39 03 Julie KLEINMANN	6 rue des Frères Lumières 67170 BRUMATH	Julie KLEINMANN	7h à 19h du lundi au vendredi	mj2005@hotmail.fr
Il était une fois 08 11 38 10 20	51 rue des Remparts 67170 BRUMATH	TILIO		info@tilio.fr
Hélicie 09 84 38 77 46 Jonathan TISON	16 rue du Gal de Gaulle 67170 BRUMATH	PEOPLE AND BABY	7h à 19h du lundi au vendredi	helicie@people-and-baby.com
Les Micros Crèches de l'Eveil 03 69 57 39 03 Julie KLEINMANN	44 rue principale 67170 BERNOLSHEIM	Julie KLEINMANN	7h à 19h du lundi au vendredi	mj2005@hotmail.fr
Les Micros Crèches de l'Eveil 03 69 57 39 03 Julie KLEINMANN	7 rue d'Oslo 67170 BERNOLSHEIM	Julie KLEINMANN		mj2005@hotmail.fr
Les Micros Crèches de l'Eveil 03 69 57 39 03 Julie KLEINMANN	1 rue de Mittelhausen 67170 MITTELSCHAEF- FOLSHEIM	Julie KLEINMANN	7h à 19h du lundi au vendredi	mj2005@hotmail.fr
Les Chérubins 07 81 03 59 37 Mme ANDRÉE	2 rue de la gare 67670 MOMMENHEIM	Les Chérubins	7h30 à 18h30 du lundi au vendredi	creche67670@ les-cherubins.com
Graine de malice 03 68 41 65 45 Audrey HECHT	4 rue de Rome 67670 MOMMENHEIM	SARL graine de malice	7h à 18h30	
La Cabane des copains 03 92 01 33 77 Gaele STEPHANO	1A rue du Gal de Gaulle 67170 KRIEGSHEIM	SAS Micro crèche La Luciole	7h à 19h du lundi au vendredi	creche.lacabanedescopains@ hotmail.com

4) Sur le territoire de Val de Moder

MICRO-CRÈCHE	LIEU D'IMPLANTATION	GESTIONNAIRE	HORAIRES OUVERTURE	ADRESSE MAIL
Les Petits Cordonniers 03 88 09 61 49 Anne-Muriel LAXENAIRE	2 rue de la Moder 67350 LA WALCK	AASBR	7h - 18h30 du lundi au vendredi	
Les Petits Lutins 03 88 07 35 28 Anne-Muriel LAXENAIRE	27A rue Principale 67350 UHRWILLER	AASBR	7h - 18h30 du lundi au vendredi	mc.uhrwiller@asbr.com
Les p'tits loups 06 82 40 55 11 Laetitia STEINBAUER	23 rue du Rail 67350 NIEDERMODERN	Tilio	7h à 19h du lundi au vendredi	info@tilio.fr
Aux Mille Couleurs 06 27 43 85 12 Céline RORET	76 rue de Saverne 67350 PFAFFENHOFFEN	Céline RORET	7h à 19h30 du lundi au vendredi	contact@microcreche-bien-naitre.fr

EN RÉSUMÉ : L'ACCUEIL FAMILIAL ET COLLECTIF

Qui gère ces structures ?

Le gestionnaire de ces structures peut être : soit une collectivité territoriale (communes), soit une association, soit une entreprise.

Combien d'enfants peuvent être accueillis ? Et qui les encadre ?

Le nombre d'enfants pouvant être accueillis est déterminé par un agrément délivré par la Collectivité Européenne d'Alsace en fonction de la configuration des locaux pour les structures d'accueil collectif et de l'équipe qui encadre les enfants.

Une équipe de professionnels, dont le nombre et le niveau de qualification sont réglementés, accompagne les enfants au quotidien. Elle est composée d'un directeur (puériculteur, éducateur de jeunes enfants) et de professionnels de la petite enfance (éducateur de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture, professionnel titulaire d'un CAP petite enfance,...).

Un enfant en situation de handicap peut-il intégrer une structure d'accueil Petite Enfance ?

Dans un souci d'accessibilité à tous, les établissements d'accueil offrent des possibilités de prise en charge de l'enfant en situation de handicap.

Qui finance ces structures ? Combien cela me coûtera ?

Le financement des structures est assuré par le gestionnaire de la structure, les communes qui participent au fonctionnement de certaines structures, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) à travers la Prestation de Service Unique (PSU), ma participation financière qui est calculée en fonction d'un barème qui tient compte de mes ressources, de la composition de ma famille et du temps d'accueil de mon enfant. Si mon enfant est en situation de handicap ou si l'un de ses frères ou sœurs est dans cette situation, je bénéficie d'un tarif minoré.

Ce barème est établi par la Caisse d'Allocations Familiales et est le même sur tout le territoire métropolitain, dans la mesure où la structure qui accueille mon enfant bénéficie d'une aide directe de la CAF.

Je peux faire une simulation pour estimer ce que cela me coûtera en me rendant sur www.monenfant.fr.

Si la CAF ne participe pas aux frais de fonctionnement de l'établissement - ce qui peut être le cas, par exemple, des micro-crèches -, ma participation financière sera calculée selon les modalités du gestionnaire et je percevrai directement une aide de la CAF en fonction de mes revenus et de la composition de ma famille.

Dans les deux cas, je bénéficie également d'un crédit d'impôt égal à 50 % du montant des frais de garde de l'année d'imposition dans la limite d'un certain plafond.

L'ACCUEIL À DOMICILE

MON ENFANT EST PRIS EN CHARGE PAR UNE PERSONNE QUE J'EMPLOIE CHEZ MOI

Trois possibilités s'offrent à moi :

L'emploi direct (ou de gré à gré)

J'embauche directement mon salarié. Le contrat est régi par la convention nationale des employés de maison. Pour bien recruter mon salarié et trouver la personne qui répond à mes besoins, je me rends sur le site www.particulieremploi.fr ou www.pole-emploi.fr. L'emploi direct s'adresse aux parents prêts à assumer les responsabilités d'employeur et les contraintes administratives liées à ce statut.

Le mode mandataire

Je reste l'employeur de l'intervenant à mon domicile, mais je mandate une association ou une société de services qui se charge des formalités administratives et du remplacement de mon salarié en son absence. Le mode mandataire s'adresse donc aux personnes prêtes à assumer les responsabilités d'employeur (par exemple paiement des indemnités lors d'un licenciement) sans les contraintes administratives liées à ce statut.

Le mode prestataire

L'intervenant à mon domicile est dans ce cas là, salarié d'une association, d'une entreprise... Je suis totalement déchargé de toutes obligations

Choisir l'accueil à domicile c'est :

- Permettre à l'enfant de rester dans son cadre familial au milieu de ses repères sensoriels,
- La prise en charge de certaines tâches ménagères par la personne,
- Une solution adaptée aux parents ayant de lourds horaires de travail ou plusieurs enfants à garder,
- Une formule qui peut également s'inscrire dans une solution de garde partagée.

d'employeur.

Je règle une facture de prestation de services. Le mode prestataire s'adresse aux parents ne souhaitant ni responsabilité d'employeur, ni contraintes administratives.

Une partie de la rémunération de mon salarié est prise en charge par la CAF, ainsi que 50 % des cotisations sociales, dans la limite d'un plafond (complément libre choix du mode de garde).

Je bénéficie également d'un crédit d'impôt égal à 50 % du montant des frais de garde de l'année d'imposition dans la limite d'un certain plafond.

Je recherche la liste des organismes qui proposent ce type de services en mode mandataire ou prestataire www.servicealapersonne.gouv.fr





OÙ RENCONTRER D'AUTRES PARENTS ET LEURS ENFANTS ?

LIEU D'ACCUEIL PARENTS-ENFANTS

LA LUDOTHÈQUE

LA MÉDIATHÈQUE



LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)

L'Arbre aux Papillons est un lieu de rencontre, d'écoute et d'animations pour les jeunes enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte référent.

Le LAEP permet à l'enfant de développer sa créativité, son rapport à lui-même, aux autres et au monde.

Il constitue un espace d'épanouissement pour l'enfant et le prépare à la séparation avec son parent.

Le LAEP est aussi un lieu pour échanger autour de son expérience de parents, de ses interrogations et partager un moment de jeu en famille.

Ce lieu permet le rapprochement des différentes populations pour une meilleure intégration sociale.

La structure est ouverte à toutes les familles, quelque soit leurs catégories socio-culturelles, socio-professionnelles et leurs origines géographiques.

Le LAEP accueille également des assistants maternels en privilégiant ceux qui exercent leur métier d'une manière indépendante et privée.

Il n'y a pas d'inscription, chacun peut venir quand il le souhaite, sans inscription au préalable. Une participation symbolique d'1 euro par enfant est proposée aux parents.



« L'arbre aux Papillons »

6 place Robert Schuman
67500 HAGUENAU

Contact



03 88 06 18 48

contact@csc-haguenau.fr

Horaires d'ouverture Centre-Ville et Pins

Lundi de 15h à 18h

Mardi, mercredi et jeudi de 8h à 12h

Et le jeudi de 10h à 11h30 aux Pins

LA LUDOTHÈQUE

C'est un lieu ouvert à tous, qui me permet d'emprunter des jeux divers et variés : jeux de société, jeux d'éveil, jeux de construction, jeux géants, jeux d'extérieur, puzzles...

Des après midi jeux sont proposés à la ludothèque, tout au long de l'année.



Ludothèque « Le Coffre à Ludo »

Centre Social et Culturel Robert Schuman
6 place Robert Schuman
67500 HAGUENAU

Contact



03 88 06 18 48

www.csc-haguenau.fr

Horaires d'ouverture

Mercredi de 14h00 à 18h30

Jeudi de 16h00 à 18h30

Vendredi de 14h00 à 18h30

Vacances scolaires :

Lundi de 14h00 à 18h00

Mercredi et vendredi de 10h00 à 12h00
et de 14h00 à 18h00

Tarifs

Pour les familles :

Carte de membre annuelle et familiale

Centre Social et Culturel « Robert Schuman » à 10€
1,50 € par jeu emprunté (pour 3 semaines)

Pour les associations, les collectivités : 25 € l'année



LA MÉDIATHÈQUE

1) Sur le territoire de Haguenau



La médiathèque de la Vieille Île

24, rue André Traband
67500 HAGUENAU

Contact



03 88 90 68 10

Horaires d'ouverture

Mardi de 14h00 à 20h00
Mercredi de 10h00 à 18h00
Jeudi et vendredi de 14h00 à 18h00
Samedi de 10h00 à 17h00



La bibliothèque des Pins

(1er étage de la Maison de Quartier
des Pins)
44A rue des Carrières
67500 HAGUENAU

Contact



03 88 06 59 79

Horaires d'ouverture

Mardi, jeudi et vendredi de 16h00 à 18h00
Mercredi de 14h00 à 17h00

Pendant les congés scolaires, la bibliothèque
reste ouverte du mardi au vendredi de 14h00
à 17h00



La bibliothèque municipale - La Villa

1 rue du Faubourg
67590 SCHWEIGHOUSE
SUR MODER

Contact



03 88 72 59 70

Horaires d'ouverture

Lundi et vendredi : 16h à 17h30
Mardi : 15h à 17h30
Mercredi : 10h à 12h ; 14h à 17h
Samedi : 9h à 12h

2) Sur le territoire de Bischwiller



La Médiathèque de Bischwiller

31 rue de Vire
67240 BISCHWILLER

Contact

 03 88 63 24 49

Horaires d'ouverture

Mardi, jeudi et vendredi : 14h à 18h
Mercredi : 9h à 13h ; 14h à 18h
Samedi : 9h à 13h

3) Sur le territoire de Brumath



La Médiathèque Les Triboques

9 rue Jacques Kablé
67170 BRUMATH

Contact

 03 88 52 52 87

Horaires d'ouverture

Mardi : 13h à 18h
Mercredi : 10h à 13h ; 14h à 18h
Vendredi : 15h à 19h
Samedi : 10h à 15h



La bibliothèque de Donnenheim

Place de l'École
67170 DONNENHEIM

Contact

 03 88 25 76 40

Horaires d'ouverture

Mercredi : 17h à 19h
Samedi : 14h30 à 16h



La bibliothèque de Mommenheim

11 rue de l'Église
67670 MOMMENHEIM

Contact

 03 88 37 11 93

Horaires d'ouverture

Mercredi : 16h à 19h
Vendredi : 17h à 19h
Samedi : 10h à 12h

4) Sur le territoire de Val de Moder



La bibliothèque du Val de Moder

14 rue du Marché
67350 PFAFFENHOFFEN

Contact



03 88 72 23 73

Horaires d'ouverture

Lundi : 16h à 18h30

Mercredi : 15h à 18h

1^{er} et 3^e samedi du mois : 9h30 à 11h30



AI-JE TOUT MÉMORISÉ?

PETIT ABÉCÉDAIRE D'ADRESSES UTILES

FOIRE AUX QUESTIONS



PETIT ABÉCÉDAIRE D'ADRESSES UTILES

www.agglo-haguenau.fr

S'informer sur l'actualité de la Communauté d'Agglomération de Haguenau.

www.pajemploi.urssaf.fr

S'informer sur le contrat de travail et le salaire minimum pour l'emploi direct d'un assistant maternel ou d'une garde d'enfant à domicile.
Télécharger des documents types (contrat de travail, solde de tout compte...)
Déclarer les salaires versés à l'assistant maternel ou à la garde d'enfant à domicile.

www.particulieremploi.fr

Trouver une nounou, une baby-sitter, une aide ménagère, du soutien scolaire...
Postuler et mettre son expérience au service des familles.
Simuler le coût CESU.

www.fepem.fr

Trouver des solutions pour faire garder ses enfants
Trouver des informations sur les dispositions légales de l'emploi d'une personne à domicile ou d'un assistant maternel.
Trouver de l'aide dans la rédaction d'un contrat de travail et les démarches à faire en cas de rupture.

www.bas-rhin.fr

Trouver des informations sur les actions du Conseil Départemental du Bas-Rhin.

www.caf.fr

S'informer sur les aides possibles.
Estimer le montant de ces aides et en faire la demande.

www.monenfant.fr

Découvrir les métiers de la petite enfance.
Avoir accès aux coordonnées des lieux d'information. Rechercher les différents modes d'accueil existants. Estimer le coût de l'accueil de son enfant.

www.impot.gouv.fr

S'informer sur les montants à déclarer et les abattements fiscaux qui en découlent.

www.urssaf.fr

Se documenter et s'informer sur la législation, les barèmes (taux, salaire minimum) et la réglementation en vigueur pour l'emploi d'une garde d'enfant à domicile ou d'un assistant maternel.

Et aussi

UTAMS de Haguenau

(Unité Territoriale d'Action Médico-Sociale)
11 Bd de l'Europe - 67500 Haguenau



03 68 33 88 30

PETIT ABÉCÉDAIRE D'ADRESSES UTILES

La DREETS- Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi du Travail et des Solidarités

Missions multiples dont les droits et obligations des salariés et des entreprises - les services utiles et leurs coordonnées.



6, rue Gustave Adolphe Hirn
67085 Strasbourg Cedex

Contact



03 88 75 86 86



dreets-ge.polet@dreets.gouv.fr

grand-est.dreets.gouv.fr

Accueil du public et standard téléphonique :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h
à 16h30

Le CIDFF - Centre d'Information du Droit des Femmes et de la Famille

Accès au droit - lutte contre les violences - emploi - vie familiale
et soutien à la parentalité - éducation et citoyenneté - égalité et
mixité professionnelle.



CIDFF de STRASBOURG

24 rue du 22 novembre
67000 Strasbourg

Contact



03 88 32 03 22 (choix 1)

basrhin.cidff.info

Horaires d'ouverture

De 9h à 12h et de 14h à 17h



CIDFF de HAGUENAU

1 rue de la Vieille île
67500 HAGUENAU

Contact



03 88 32 03 22



haguenau@cidff67.fr

J'habite la Communauté d'Agglomération de Haguenau, je souhaite avoir une information sur toutes les structures d'accueil petite enfance du territoire, comment procéder ?

Sur le territoire de Haguenau, je me connecte au portail « Espace Famille » par www.agglo-haguenau.fr pour avoir toutes les informations utiles et prendre un rendez-vous de pré-inscription. Pour les micro-crèches, les crèches d'entreprises et les Maisons d'Assistants Maternels, je contacte directement les structures. Pour les autres territoires, je contacte le Relais Petite Enfance.

J'ai des horaires de travail à la journée, je souhaite uniquement un accueil collectif, quelles sont les possibilités ?

Toutes les structures d'accueil collectif peuvent répondre à ma demande. Je me connecte au portail « Espace Famille » pour un rendez-vous de pré-inscription dans les crèches : Pomme de Pin, Petit Navire, Ecologie des Petits et Les P'tits Loups. Pour les autres possibilités existantes au sein de la Communauté d'Agglomération, je contacte directement les structures.

Mon mari et moi sommes amenés à travailler de nuit, nous avons besoin d'un mode d'accueil qui puisse répondre à notre demande

Pour un accueil de nuit, un assistant maternel employé par le parent peut répondre à ma demande, à condition que son agrément prévoie l'accueil de nuit. Je peux également embaucher un employé de maison à mon domicile.

J'ai des horaires de travail en équipe, je commence à 6h00 une semaine et termine à 21h00 l'autre semaine, quelles sont les possibilités d'accueil pour mon enfant ?

Je peux me tourner vers un assistant maternel qui pourra répondre à mon besoin d'accueil en horaires atypiques soit par le biais d'un assistant maternel de la crèche familiale, soit par un assistant maternel que j'emploie directement. Une autre solution : l'emploi d'une personne à mon domicile.

Actuellement je ne travaille pas mais je souhaite que mon enfant puisse découvrir la collectivité.

Je prends directement contact avec les structures collectives qui pourront accueillir mon enfant de façon ponctuelle en fonction des créneaux disponibles.

Je n'habite pas au sein de la CAH, mais j'y travaille, quelles sont mes possibilités d'accueil ?

Je m'oriente vers les structures où la condition de domicile est libre (pas d'obligation d'être domicilié sur la territoire de la CAH) ou vers un assistant maternel dont je peux obtenir la liste auprès du RPE.

Je souhaite obtenir la liste des assistants maternels, comment faire ?

Je peux obtenir une liste d'assistants maternels :

- auprès du Relais Petite Enfance (RPE)
- de mon territoire
- de la Collectivité Européenne d'Alsace
- auprès de la CAF sur monenfant.fr

Quel est le tarif d'une crèche collective ou d'une crèche familiale ?

Mon tarif est calculé en fonction de mes revenus, du nombre d'enfants à ma charge et de mon besoin d'accueil. (Barème national de la Caisse d'Allocations Familiales)

Y'a-t-il des périodes de fermeture de structure ?

Chaque structure a des périodes de fermeture annuelle définies à l'avance ce qui me permet de pouvoir m'organiser suffisamment tôt pour l'accueil de mon enfant durant ces périodes.

Quel mode d'accueil privilégier si mon enfant a un problème de santé (handicap, allergie, maladie...) ?

J'habite le territoire de Haguenau, je me connecte au portail « Espace Famille » pour prendre un rendez-vous de pré-inscription. Cet entretien me permettra d'évoquer en toute confiance ma situation et de déterminer quelle structure saura y répondre au mieux. J'habite un autre territoire, je contacte le Relais Petite Enfance.



Et pour retrouver toutes vos informations Petite Enfance sur le web,

RENDEZ-VOUS sur
www.agglo-haguenau.fr
Rubrique Petite Enfance.

